

Fiche de poste 220616 0168 PGRH

Intitulé du poste : Formateur(trice) – coordonnateur(trice) – chef(fe) de projet formation et développement des compétences territoriales	Cadre statutaire de référence : Filière : PTP Cadre d'emploi : Titulaire de la fonction publique – catégorie A
Positionnement hiérarchique : Rattachement hiérarchique : sous l'autorité de la cheffe de la Maison de la Formation et des Compétences Territoriales (MFCT)	Localisation du poste : CREPS de Toulouse 1 avenue Edouard Belin - BP 84373 31055 Toulouse cedex 4 Implantation sur le site : Bâtiment Fair-Play

Présentation de l'établissement

CREPS de Toulouse

Créé par décret n°2016-152 du 11 février 2016, le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse assure, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs figurant sur des listes arrêtées par le ministère chargé des sports, en veillant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif. Il met en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région.

Il exerce des missions complémentaires au nom de la région. Il assure notamment à ce titre l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, la promotion des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, le développement des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire et la mise en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

Descriptif de l'équipe de la Maison de la Formation et des Compétences Territoriales :

1 chef de service, 2 adjoints, 27 agents

Activités

Activités principales :

Sous la responsabilité du(de la) chef(fe) de département et du(de la) chef(fe) du pôle pédagogique, le titulaire du poste est en charge de :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'établissement en matière de développement de la formation sur le territoire dans un contexte de changement.
- Proposer des choix stratégiques en cohérence avec le contexte réglementaire, institutionnel et le projet d'établissement.
- Préparer, au niveau local, des scénarios concernant les orientations ou l'adaptation d'éléments de politiques publiques de formation et piloter leur mise en œuvre.
- Coordonner au niveau territorial l'ensemble des opérations permettant de définir les actions en matière de formation, les mettre en œuvre, les évaluer et contribuer à l'ajustement du projet de formation.
- Mettre en place un diagnostic partagé entre les acteurs. A partir des besoins et attentes recensés et identifiés, définir, piloter et assurer le suivi des programmes et projets de formation associés, en lien avec les partenaires.
- Concevoir, analyser, étudier, accompagner et coordonner des projets de développement innovants en matière de formation et animer des espaces partenariaux.
- Intégrer dans les dispositifs et ingénieries de formation une approche innovante et digitale.
- Coordonner et piloter un ou plusieurs dispositifs de formation professionnelle et/ou continue.

Compétences

CREPS DE TOULOUSE

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires	<p> <i>Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse</i> <i>Avoir le sens de l'écoute et du dialogue</i> <i>Travailler en équipe pluridisciplinaire</i> <i>Travailler en mode projet</i> <i>Avoir la force de conviction</i> <i>Représenter l'Etat</i> </p>
Savoirs sur l'environnement professionnel	<p> <i>Environnement institutionnel et administratif</i> <i>Ingénierie et coordination de formation</i> <i>Principes et techniques pédagogiques</i> <i>Droit et financement de la formation</i> <i>Réglementation des diplômés des champs JSVA</i> <i>Environnement et situations professionnelles</i> <i>Techniques d'évaluation</i> </p>
Savoir-faire opérationnels (Selon le niveau d'expertise requis : N, A, M et E) N : notions de base, repères généraux sur l'activité A : savoir effectuer, de manière régulière et/ou occasionnelle correctement les activités sous le contrôle d'un agent M : effectuer une compétence de manière régulière, corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents E : savoir agir dans un contexte complexe, trouver de nouvelles solutions, former des agents et être référent dans le domaine.	<p> <i>Travail en équipe (M)</i> <i>Créer et animer un réseau de partenaires (E)</i> <i>Réaliser un diagnostic /une analyse (E)</i> <i>Conduire un projet (E)</i> <i>Être force de proposition sur les orientations à mettre en œuvre (M)</i> <i>Analyser les situations professionnelles (M)</i> <i>Utiliser les méthodes de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique (E)</i> <i>Construire des programmes de formation : objectifs, contenus, conditions de réalisation, évaluation (M)</i> </p>
Savoirs comportementaux	<p> <i>Gestion du stress et de l'urgence</i> <i>Sens de l'organisation, faire preuve de méthode et de rigueur</i> <i>Sens de l'écoute et de relationnel</i> <i>Faire preuve de discrétion et de bienveillance</i> <i>Capacité à transmettre clairement des informations</i> <i>Capacité à respecter les règles et codes de la structure</i> </p>
<p> Postes à pourvoir à compter du : 01/09/2022 Candidature à transmettre à : recrutement@creps-toulouse.sports.gouv.fr avant le : 18/07/2022 </p>	